

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission de Contrôle

Bulletin des travaux

Mardi 17 juillet 2018

La commission s'est réunie à 14 h 10 sous la présidence de Mme Julie de Groote, présidente.

- 1. Protocole d'accord concernant le contrôle, pendant la période réglementée précédant les élections locales du 14 octobre 2018, des communications et campagnes d'information destinées au public des Présidents de parlement et d'assemblée, du Gouvernement fédéral ou d'un ou de plusieurs de ses membres, des Gouvernements de Communauté ou de Région, ou d'un ou de plusieurs de leurs membres, des Collèges des Commissions communautaires française et flamande ou d'un ou plusieurs de leurs membres, d'un ou plusieurs Secrétaires d'Etat régionaux visés à l'article 41 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises, ainsi que des membres du Collège réuni visé à l'article 60, alinéa 4 de la même loi spéciale**

Décision

A l'unanimité, la commission décide que le protocole d'accord s'applique aux ministres du Gouvernement francophone bruxellois et à la présidente du Parlement francophone bruxellois, qu'ils(elles) soient ou non candidat(e)s aux élections communales du 14 octobre 2018.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : à fixer.

Membres présents : Mme Michèle Carthé, M. Michel Colson, M. Alain Courtois, Mme Julie de Groote (présidente), M. Serge de Patoul, M. Vincent De Wolf, M. Hamza Fassi-Fihri, M. Jamal Ikazban, M. Alain Maron, Mme Catherine Moureaux et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.